

ANNEXE

FORMULE 1

[Paragraphe 10(8), 11(4), 20(2), 66(1), 68(2), 70(2)]

Serment du

RECENSEUR
ou
RÉVISEUR
ou
DIRECTEUR DU SCRUTIN
ou
RECENSEUR ADJOINT
ou
SCRUTATEUR
ou
GREFFIER DU SCRUTIN
ou
CONSTABLE
ou
RÉVISEUR ADJOINT

(Biffer les mentions inutiles)

.....
(Nom de l'autorité locale)

Nom, prénoms, profession et adresse

Je soussigné de
(nom et prénoms) (adresse)

au Manitoba, déclare (ou affirme solennellement)

1. être le recenseur
ou
le réviser
ou
un recenseur adjoint
ou
un scrutateur
ou
un constable
ou
un réviser adjoint

pour
(nom de l'autorité locale)

dans le cadre des élections (ou de l'élection) tenues dans cette autorité locale.

2. être légalement compétent pour agir en cette qualité pour l'autorité locale susdite.

3. jure que j'agirai en qualité de sans crainte, faveur, ni affection et fidèlement, de façon impartiale et au meilleur de ma connaissance et de ma compétence dans l'exercice des fonctions auxquelles j'ai été nommé. Ainsi Dieu me soit en aide!

(Biffer la dernière phrase pour les affirmations)

A prêté serment (ou affirmé) devant moi

à

de

dans la province du Manitoba

le

..... 19

.....

Signature de la personne
qui a reçu l'affidavit

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 2
[Paragraphe 11(7)]

SECTION DE VOTE RURALE

LISTE ÉLECTORALE 19

de
(nom de l'autorité locale)

Section de vote no , comprenant (décrire les limites)

P-Propriétaire; L-Locataire; L-C-Locataire commercial; R-Résident;
NR - Non-résident;

No	Nom de l'électeur (nom de famille, d'abord)	Profession (au besoin)	Immeuble possédé ou loué (Sections, canton, rang, en lot, bloc et plan etc....)	Forme	Rési- dence	Bureau de poste de l'électeur
1	Anderson, Harold		NE 1/2 33-2-5 W1	P	R	Morden
2	Atcheson, John		S 1/2 18-3-6 W1	P	NR	Altona
3	Brown, Peter		Lot 5-Pl. 107	L	R	Thornhill
4	Currie, David		Lot 17-Pl. 107	LC	NR	Manitou

ANNEXE

FORMULE 3
[Paragraphe 11(8)]

SECTION DE VOTE URBAINE

LISTE ÉLECTORALE 19

de
(nom de l'autorité locale)

Section de vote no , comprenant (décrire les limites)

P-Propriétaire; L-Locataire; L-C-Locataire commercial; R-Résident;
NR - Non-résident;

No	Nom de l'électeur (nom de famille, d'abord)	Profession (au besoin)	Forme de propriété	Résidence	Adresse de l'électeur
1	Jarvis, Sadie		L	NR	Ste 1, 27 Main St.
2	Robinson, Henry		P	R	28 Main St.
3	Harris, Frederick		LC	R	29 Main St.
4	Conley, Thomas		LC	R	30 Main St.
5	Brown, Robert		P	R	326 Smith St.
6	Johnson, Albert		P	R	327 Smith St.
7	Agnew, Joseph		P	R	328 Smith St.
8	Donaldson, James		P	NR	329 Smith St.

ANNEXE

FORMULE 4
[Paragraphe 11(12)]

CERTIFICAT POUR L'ÉLECTEUR

..... section de vote no
(nom de l'autorité locale)

La section de vote susmentionnée aura un bureau de scrutin à l'adresse suivante :

.....
.....
(Indiquer le nom, l'adresse et, au besoin, la profession de l'électeur.)

J'ai inscrit sur la liste électorale de la section de vote susmentionnée

le nom
(nom et prénoms de l'électeur)

et l'adresse
(adresse de l'électeur)

ainsi que sa profession (au besoin)
(profession de l'électeur)

En date du 19.....

.....
Recenseur adjoint

ANNEXE

FORMULE 5
[Paragraphe 14(1)]

ATTESTATION DU RECENSEUR ADJOINT

Je, soussigné, A.B., recenseur adjoint de la section de vote no

dans le, déclare par la présente qu'au

(nom de l'autorité locale)

meilleur de ma connaissance, ceci est la liste exacte, pour l'année 19.....,

de toutes les personnes ayant le droit de figurer sur la liste électorale de la section de vote susnommée.

En date du 19.....

A.B.,

Recenseur adjoint de la section de vote no

dans

(nom de l'autorité locale)

ANNEXE

FORMULE 6
[Paragraphe 29(4)]

ATTESTATION DU RÉVISEUR
(LISTE ÉLECTORALE ORIGINALE)

Je, soussigné réviser de

.....
(nom de l'autorité locale)

certifie par la présente :

1. que la liste électorale ci-jointe est la liste électorale originale de la section de vote no dans l'autorité locale susnommée;
2. que la liste susdite a été révisée et corrigée par mes soins, comme il y est indiqué;
3. que la liste électorale originale susmentionnée, ainsi révisée et corrigée, avec les ajouts et les retraits figurant sur le tableau séparé et aussi certifié par mes soins à la présente date, constitue une liste exacte et fidèle des électeurs de la section de vote susmentionnée.

Datée du 19.....

Réviser

ANNEXE

FORMULE 7
[Paragraphe 29(4)]

ATTESTATION DU RÉVISEUR
SUR LES AJOUTS ET RETRAITS
À LA LISTE ÉLECTORALE
ORIGINALE

Je, soussigné, réviser de

.....
(nom de l'autorité locale)

certifie par la présente :

1. que le tableau ci-joint des noms ajoutés ou retranchés à la liste électorale est une liste des noms des électeurs ajoutés ou retranchés par mes soins à la liste électorale originale de la section de vote no dans l'autorité locale susmentionnée, lors de la révision et de la correction de cette liste;
2. que la liste électorale originale susmentionnée, une fois révisée et corrigée comme il y est indiqué et qui est certifiée par mes soins à la présente date, avec les ajouts et les retraits y apportés selon le tableau des ajouts et retraits ci-joint, constitue une liste exacte et fidèle des électeurs de la section de vote susnommée.

Datée du 19.....

Réviser

ANNEXE

FORMULE 8
[Alinéa 31(1)c]

ATTESTATION DE RÉVISION
FINALE DE LA LISTE ÉLECTORALE

Je certifie que la liste précédente est une liste électorale corrigée de la section de vote no
de révisée par le réviseur le 19.....
(nom de l'autorité locale)

.....
Recenseur

ANNEXE

FORMULE 8A
[Alinéa 31(1)d]

ATTESTATION DE LISTE ÉLECTORALE ORIGINALE

Je certifie que la liste précédente est la liste électorale originale de la section de vote no
de dressée par le recenseur adjoint pour la section de vote.
(nom de l'autorité locale)

.....
Recenseur

ANNEXE

FORMULE 8B
[Alinéa 31(1)e]

ATTESTATION DES AJOUTS ET RETRAITS DE NOMS
A LA LISTE ÉLECTORALE ORIGINALE

Je certifie que le tableau précédent est la liste des noms ajoutés et retranchés de la liste électorale originale
dans la section de vote no de
(nom de l'autorité locale)
par le réviseur lors de la révision de la liste en vertu de la Loi sur l'élection des autorités locales
le 19.....

.....
Recenseur

ANNEXE

FORMULE 9
[Paragraphe 46(3)]

FORMULE DE DÉCLARATION DU CANDIDAT

(au poste de maire, de préfet, de conseiller,
de conseiller scolaire ou autre, dans une autorité locale)

Je, soussigné , candidat nommé
(nom du candidat)

au poste de dans
(indiquer le poste)

la présente élection, déclare solennellement :

- a) que je suis un citoyen canadien aux termes de la Loi sur l'élection des autorités locales et que j'ai atteint l'âge de la majorité;
- b) que je ne suis pas frappé des causes d'inéligibilité au poste que je brigue, conformément à la Loi sur l'élection des autorités locales ou de toute autre loi de la Législature;
- c) que je suis un électeur de l'autorité locale susmentionnée;
- d) que mon domicile est le suivant:

..... ;
(Indiquer ici l'adresse exacte ou la description du domicile du candidat, y compris le nom de la municipalité, etc. où il réside et le numéro du quartier, le cas échéant)

- e) que je suis un résident du quartier dont je cherche à devenir le représentant.
(Ne remplir l'alinéa e) que si le candidat à un poste de conseiller municipal doit, de par un arrêté, être un résident du quartier dont il veut être le représentant)

Et je fais cette déclaration solennelle en croyant en toute conscience qu'il s'agit de la vérité et qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous la foi du serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

Faite devant moi à
..... dans la
province du Manitoba, le
19.....

.....
(signature du candidat)

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 10
[Paragraphe 57(5)]

DÉCLARATION DE L'ÉLECTEUR
AU SCRUTIN PAR ANTICIPATION

.....
nom de l'autorité locale

Scrutin par anticipation tenu à

Je, soussigné, déclare:
(Biffer les mentions inutiles.)

1. que je suis un électeur de l'autorité locale susnommée;
2. que je demande, par la présente formule, à voter lors du scrutin par anticipation dans l'élection (ou lors du vote sur un arrêté);
3. que j'ai des raisons de croire que, du fait de mon absence ou d'obstacles d'ordre architectural, je serai dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin au bureau de scrutin où je devrais normalement voter.

.....
(Signature de l'électeur)

S.M. 1991-92, c. 13, art. 19.

ANNEXE

FORMULE 11

[Alinéa 65(2)a) et articles 121 et 210]

DIRECTIVES DE VOTE

1. Lire avec soin les directives de vote imprimées en haut et à droite du bulletin de vote.
2. Ne faire que les marques que vous devez faire sur les bulletins de vote.
3. Utiliser le crayon fourni dans l'isoloir pour marquer le bulletin de vote.
4. Après avoir marqué le bulletin de vote, le plier de façon à ne montrer que le nom et les initiales du scrutateur à l'endos du bulletin.
5. Remettre le bulletin de vote, une fois plié, au scrutateur.
6. Ne pas laisser voir à qui que ce soit la façon dont le bulletin de vote est marqué.
7. L'électeur regarde le scrutateur déposer son bulletin de vote dans la boîte de scrutin et il sort du bureau de scrutin immédiatement après.
8. Si l'électeur détériore son bulletin de vote par accident, il le remet au scrutateur en lui en demandant un autre; celui-ci lui en redonne un s'il est convaincu que le premier a été détérioré par accident.
9. Il est INTERDIT d'emporter le bulletin de vote en dehors du bureau de scrutin.
10. Il est INTERDIT de remettre au scrutateur, pour qu'il le dépose dans la boîte du scrutin, un bulletin autre que celui qu'il vous a remis.

ANNEXE

FORMULE 12
[Paragraphe 77(2)]

FORMULE DE DÉCLARATION SUR LE SECRET

Je, soussigné, de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba
(poste électoral détenu)

déclare solennellement que je ne chercherai en aucune façon, lors de cette
élection des membres du conseil de
(nom de l'autorité locale)

à vérifier le ou les candidats pour qui l'électeur vote ou a voté et que je ne contribuerai, en aucune façon, à la
révélation illicite de ce ou de ces noms; je m'engage également à garder le secret sur tout renseignement que
j'aurais sur la personne pour qui l'électeur a voté.

Et je fait cette déclaration solennelle au meilleur de ma connaissance et sachant qu'elle a la même force et le même
effet que si elle était faite sous la foi du serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

Faite devant moi à
de
dans la province du Manitoba
le 19.....

.....
(signature de l'auteur de la déclaration)

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 13

[Paragraphe 83(2), 84(1) et (2),
alinéas 85(1)c, d, e]

AFFIDAVIT OU AFFIRMATION SOLENNELLE DE L'ÉLECTEUR

Je, soussigné, de
..... dans la province du Manitoba, déclare
sous la foi du serment (ou affirme solennellement) :

1. que je suis un citoyen canadien aux termes de la Loi sur l'élection des autorités locales et que j'ai atteint l'âge de la majorité;
 2. que, pendant une période de six mois précédant immédiatement la date de l'élection, j'ai résidé effectivement dans l'autorité, mon domicile étant
- OU
2. que je suis (propriétaire d'un domaine franc dans un bien-fonds) (locataire au sens de l'alinéa 5(1)d, e) ou f) dans l'autorité plus particulièrement décrite comme
 3. que j'ai le droit de voter à cette section de vote pour la présente élection, puisque je ne suis pas inadmissible à voter en vertu, notamment, de la Loi sur les municipalités ou de la Loi sur l'élection des autorités locales;
 4. que je n'ai pas déjà voté à la présente élection, ni à ce bureau de scrutin, ni à tout autre;
 5. que je n'ai pas reçu, directement ou indirectement, de récompense ou de cadeau et que rien ne m'a été promis en contrepartie de mon temps ou de mes frais de déplacement, de location de transport ou autre service, pour les votes que j'offre à l'élection;
 6. que je n'ai pas, directement ou indirectement, payé ni promis quoi que ce soit à quiconque pour l'inciter à voter ou à s'abstenir de voter à l'élection.

A prêté serment (ou a affirmé)
devant moi à
de
dans la province du Manitoba
le
..... 19.....

.....
(signature de la personne
qui reçoit l'affidavit)

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 14
[Paragraphe 87(2)]

SERMENT DE L'INTERPRÈTE

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné, de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba, étant dûment assermenté, déclare solennellement (ou affirme):

1. que je suis la personne dûment nommée à titre d'interprète pour la circonscription électorale au cours de la présente élection;
2. que j'interpréterai correctement et fidèlement toutes les questions posées par un scrutateur ou un greffier du scrutin à un électeur qui se déclare inapte à parler ou à lire l'anglais, ainsi que toutes les réponses de l'électeur;
3. que j'interpréterai correctement et fidèlement à l'électeur tous les renseignements sur le mode de scrutin qui pourraient lui être donnés par le scrutateur ou le greffier du scrutin. Ainsi Dieu me soit en aide! (Biffer la dernière phrase si l'interprète affirme).

A prêté serment (ou affirmé)
devant moi à
de
dans la province du Manitoba,
le 19

.....

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE
FORMULE 15
[Paragraphe 95(1)]

DÉCLARATION DE L'ÉLECTEUR

Je, soussigné, de de
..... dans la province du
(nom de l'autorité locale)

Manitoba, portant le numéro.....
(profession, si recensé sur la liste)

au registre du scrutin du quartier (ou de la section de vote)

no dans le
(nom de l'autorité locale)

déclare solennellement :

1. que je suis un électeur dûment qualifié pour voter dans
.....;
(nom de l'autorité locale)
2. que je ne peux pas marquer mon bulletin pour la raison suivante :

Et je fais cette déclaration solennelle en croyant en toute conscience qu'il s'agit de la vérité et qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous la foi du serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

Faite devant moi à
..... de
dans la province du Manitoba
le, 19.....,
(ayant tout d'abord été
lue et expliquée par mes soins
à l'auteur de la déclaration,
celui-ci ne sachant pas
lire (ou aveugle) et semblant
avoir compris; il a fait sa
marque en ma présence).

A B C
sa
marque
X
(nom et marque de l'électeur)

Scrutateur

ANNEXE

FORMULE 16
[Paragraphe 97(11)]

RELEVÉ DU SCRUTIN APRÈS LE
DÉPOUILLEMENT PAR LE SCRUTATEUR

.....
(nom de l'autorité locale)

Section de vote no Bureau de scrutin

Nombre de noms sur le registre du scrutin

Nombre de bulletins de vote dans la boîte
En cas de différence entre le nombre de
bulletins et le nombre de votants,
inscrire le nombre
Nombre de bulletins non paraphés

Dépouillement du scrutin

Nombre de bulletins comptés a) non contestés
.....
b) contestés mais comptés

Nombre de bulletins comptés pour chaque candidat
.....
.....
.....

Nombre de bulletins rejetés au dépouillement a) rejetés
b) rejetés et contestés

Récapitulation des bulletins

Bulletins refusés, détériorés ou emportés du bureau du scrutin,
et ne se trouvant pas dans la boîte de scrutin
Bulletins non contestés et comptés
Bulletins contestés et comptés
.....
Bulletins rejetés - non contestés
Bulletins rejetés - contestés
Bulletins non utilisés à renvoyer
Nombre total reçu du directeur du scrutin

Je (nous), soussigné(s), certifie(ions) que la déclaration est exacte.
En date du, au Manitoba, le 19

.....
Greffier du scrutin

.....
Scrutateur

ANNEXE

FORMULE 17
[Paragraphe 97(13)]

CERTIFICAT À REMETTRE AUX CANDIDATS

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné, le scrutateur (ou l'un des scrutateurs) de la section de vote (ou du quartier) no dans l'autorité locale susnommée, certifie par les présentes que, lors de l'élection tenue ce jour, au poste (de maire (ou de préfet) de l'autorité locale susnommée et) aux postes d'échevin(s), de conseiller(s) (biffer les mentions inutiles) ou de conseiller(s) scolaire(s) au conseil de l'autorité locale susnommée, les candidats nommés ci-après ont reçu dans la section de vote (ou dans la partie de la section de vote pour laquelle j'étais le scrutateur) le nombre de suffrages inscrit en face de leurs noms respectifs :

MAIRE OU PRÉFET

Noms des candidats	Nombre de suffrages
--------------------	---------------------

ÉCHEVINS, CONSEILLERS OU CONSEILLERS SCOLAIRES

Noms des candidats	Nombre de suffrages
--------------------	---------------------

Je certifie aussi que bulletins de vote ont été refusés, détériorés, rejetés et écartés.

En date du19.....

.....
Scrutateur

(Remarque : la formule doit être remplie au complet
par le scrutateur)

ANNEXE

FORMULE 18
[Paragraphe 98(2)]

ATTESTATION DU SCRUTATEUR
APRÈS LA CLÔTURE DU SCRUTIN

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné, de scrutateur de la section de vote no..... dans l'autorité locale susnommée, certifie qu'au meilleur de ma connaissance et en toute sincérité, le registre du scrutin annexé aux présentes, utilisé pour la section de vote susmentionnée, l'a été de la manière prescrite par la loi, et que les inscriptions devant y être faites en vertu de la loi ont été faites de façon correcte.

EN DATE DU)
19, au)
de)
dans la province du Manitoba.)

(Signature du scrutateur)

ANNEXE

FORMULE 19
[Paragraphe 99(2)]

RÉCÉPISSÉ CONSERVÉ PAR LE SCRUTATEUR
S'IL A RECOURS AU GREFFIER OU
AU MESSAGER POUR REMETTRE
LA BOÎTE DE SCRUTIN

.....
(nom de l'autorité locale)

Section de vote no

....., 19.....
(date)

(Si la clef est envoyée directement, biffer les mots entre parenthèses.)

Ai reçu de, scrutateur à la section de vote susnommée, la boîte de scrutin utilisée au scrutin tenu dans la section de vote (avec la clef de celle-ci insérée dans une enveloppe), la boîte de scrutin étant fermée à clef et scellée selon les dispositions de la Loi sur l'élection des autorités locales, le tout devant être remis par mes soins dans le même état à (nom de l'autorité locale) de directeur du scrutin dans l'autorité locale susnommée.

Signé en la présence de

.....
(Signature du témoin)

.....
(signature)

ANNEXE

FORMULE 20
[Paragraphe 99(3)]

AFFIDAVIT DU GREFFIER DU SCRUTIN
OU DU MESSAGER (SCRUTATEUR DANS L'INCAPACITÉ
DE REMETTRE LA BOÎTE DE SCRUTIN AU DIRECTEUR DU SCRUTIN)

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné, de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba, déclare sous la foi du serment (ou affirme):

1. que je suis la personne à qui, scrutateur de la circonscription électorale no de l'autorité locale susnommée, a confié la boîte de scrutin pour la section de vote et le relevé de la section de vote qui doit être remis à, directeur du scrutin;
2. que la boîte de scrutin que j'ai remise au directeur du scrutin en ce jour même est bien la boîte que j'ai ainsi reçue;
3. que la boîte n'a été ouverte ni par moi, ni par qui que ce soit depuis que je l'ai reçue du scrutateur.

A prêté serment (ou affirmé) devant moi)
à de)
dans la province du Manitoba,)
le 19)

.....
Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 21

[Paragraphe 63(6), alinéa 65(2)a),
articles 120 et 210]

ÉLECTION DU MAIRE, DU PRÉFET, DES ÉCHEVINS
DES CONSEILLERS OU DES CONSEILLERS SCOLAIRES

Premier bulletin
(Scrutin uninominal)

Élection des membres de de

.....
(nom de l'autorité locale)

(au besoin, quartier no Section de vote no)

..... décembre 19

MAIRE ou PRÉFET ou CONSEILLERS ou CONSEILLERS SCOLAIRES (ou selon le cas)

NOMS DES CANDIDATS

Ne voter que pour un seul
candidat - Marquez une
croix (X) en face du nom
du candidat pour qui vous votez.

NOM DU CANDIDAT

Adresse du candidat

(Remarque : la phrase "Ne voter que pour un seul candidat - marquez un croix (X) en face du nom du candidat pour qui vous votez" doit être en caractères gras).

Deuxième bulletin
(Scrutin plurinominal)

Élection des membres de de

.....
(nom de l'autorité locale)

(au besoin, quartier no Section de vote no
)

..... décembre 19

ÉCHEVINS, CONSEILLERS ou CONSEILLERS SCOLAIRES (ou selon le cas)

NOMS DES CANDIDATS

Ne pas voter pour plus de deux
(ou trois, etc.) candidats - Marquez
une croix (X) en face du nom de chaque
candidat pour qui vous votez.

NOM DU CANDIDAT

Adresse du candidat

(Remarque : la phrase "Ne pas voter pour plus de deux (ou trois, etc.) candidats - marquez un croix (X) en face du nom de chaque candidat pour qui vous votez" doit être en caractères gras).

Troisième bulletin

Représentation proportionnelle ou scrutin de liste

Élection des membres de de

.....
(nom de l'autorité locale)

(au besoin, quartier no Section de vote no
)

..... décembre 19

MAIRE ou PRÉFET ou ÉCHEVINS ou CONSEILLERS ou CONSEILLERS SCOLAIRES
(selon le cas)

NOMS DES CANDIDATS

Marquez l'ordre de votre choix
des candidats pour lesquels vous
votez dans les espaces ci-dessous,
en utilisant les chiffres 1, 2, 3 etc.

NOM DU CANDIDAT

Adresse du candidat

(Remarque : la phrase "Marquez l'ordre de votre choix des candidats pour lesquels vous votez dans les espaces ci-dessous, en utilisant les chiffres 1, 2, 3 etc." doit être en caractères gras).

Quatrième bulletin

(Vote sur un arrêté)

..... 19 Vote sur un arrêté No (écrire l'objet de
l'arrêté) présenté par le de
..... de
(nom de l'autorité locale)

Indiquez votre choix en apposant une
croix (X) à droite de l'un des espaces
ci-dessous, là où se trouve votre
intention de vote.

POUR
l'arrêté

CONTRE
l'arrêté

(Remarque : la phrase "Indiquez votre choix en apposant une croix (X) à droite de l'un des espaces ci-dessous, là où se trouve votre intention de vote" doit être en caractères gras).

ANNEXE

FORMULE 22
[Paragraphe 186(1)]

DÉSISTEMENT D'UN CANDIDAT

(après la requête)

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba, à qui une demande a été signifiée en contestation de mon droit à la charge de maire (ou de préfet, ou d'échevin, ou de conseiller, ou de conseiller scolaire, selon le cas) dans l'autorité locale susnommée, déclare me désister de ma charge et renoncer à tout droit que je puisse avoir sur celle-ci.

En date du 19

Signé en la présence de

.....
(signature du témoin)

.....
(signature de l'auteur du désistement)

ANNEXE

FORMULE 23
[Article 188]

DÉSISTEMENT D'UN CANDIDAT

(avant la requête)

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba, déclare me désister de ma charge de maire (ou de préfet, ou d'échevin, ou de conseiller, ou de conseiller scolaire, selon le cas) dans l'autorité locale susnommée et renoncer à tout droit que je puisse avoir sur cette charge.

En date du 19

Signé en la présence de

.....
(signature du témoin)

.....
(signature de l'auteur du désistement)

ANNEXE

FORMULE 24
[Paragraphe 207(1)]

DÉCLARATION DU PROPAGANDISTE
(VOTE SUR UN ARRÊTÉ)

.....
(nom de l'autorité locale)

Je, soussigné de de
(nom et prénoms)

dans la province du Manitoba, déclare solennellement :

1. que je suis un électeur résidant dans l'autorité locale susnommée, et
2. que je souhaite l'adoption (ou je m'oppose à l'adoption) de l'arrêté no portant sur (inscrire ici l'objet de l'arrêté) qui est soumis à un vote des électeurs résidants par le conseil (ou la commission) de l'autorité locale susnommée.

Et je fait cette déclaration solennelle en croyant en toute conscience qu'il s'agit de la vérité et qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous la foi du serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

Déclaré devant moi à)
..... de)
dans la province du Manitoba)
le)
19.....

.....
(signature de l'auteur de la déclaration)

Commissaire à l'assermentation
(ou autre)

ANNEXE

FORMULE 25
[Paragraphe 213(1)]

RELEVÉ DU SCRUTIN SUR UN ARRÊTÉ

.....
(nom de l'autorité locale)

Section de vote no Bureau de scrutin

.....
Nombre de noms sur le registre du scrutin

Nombre de bulletins de vote dans la boîte

En cas de différence entre le nombre de
bulletins et le nombre de votants,
inscrire le nombre

Nombre de bulletins non paraphés

Dépouillement du scrutin

Nombre de bulletins comptés a) non contestés

b) contestés mais comptés

Nombre de bulletins comptés
pour le règlement
contre le règlement

Nombre de bulletins rejetés au dépouillement a) rejetés

b) rejetés et contestés

Récapitulation des bulletins

Bulletins refusés, détériorés ou emportés du bureau du scrutin,
et ne se trouvant pas dans la boîte de scrutin

Bulletins non contestés et comptés

Bulletins contestés et comptés

.....

Bulletins rejetés - non contestés

Bulletins rejetés - contestés

Bulletins non utilisés à renvoyer

Nombre total reçu du directeur du scrutin

Je (nous), soussigné(s), certifie(ions) que la déclaration est exacte.
En date du, au Manitoba, le 19.....

.....

Greffier du scrutin

Scrutateur

ANNEXE

FORMULE 26
[Paragraphe 95(4)]

VOTE PAR COURRIER

Formule de l'enveloppe électorale

Enveloppe électorale

Marquer le bulletin et l'insérer dans cette enveloppe, puis cacheter cette enveloppe.

Nom de l'autorité locale

Nom ou numéro de la section de vote

S.M. 1991-92, c. 13, art. 19.

ANNEXE

FORMULE 27
[Paragraphe 95(4)]

Formule de l'enveloppe-certificat

Enveloppe-certificat

Insérer l'enveloppe électorale dans cette enveloppe et cacheter cette enveloppe

Remplir le certificat suivant :

Je, soussigné de
(nom de l'électeur) (adresse de l'électeur)

certifie que je suis un électeur et que je suis dans l'impossibilité de voter au scrutin par anticipation et au scrutin ordinaire pour la raison suivante :

.....
(signature de l'électeur)

Nom de l'autorité locale

S.M. 1991-92, c. 13, art. 19.

ANNEXE

FORMULE 28
[Paragraphe 95(4)]

Formule de la grande enveloppe

Au directeur du scrutin

Nom de l'autorité locale

Adresse du directeur du scrutin

L'Imprimeur de
la Reine du Manitoba